PARCE QUE TOUS ENSEMBLE, NOUS POUVONS GAGNER, AMPLIFIONS LA MOBILISATION.

A l'appel des organisations syndicales CGT, FSU et Solidaires de Loir & Cher, plus de 2000 salariés, retraités, privés d'emploi et de jeunes ont manifesté à Blois, Vendôme et Romorantin dans le cadre de la journée nationale contre les projets d'ordonnances de Macron qui entend transformer notre société.

En effet, Macron en transformant la société, veut façonner les femmes et les hommes qui la composent. Il veut asservir les travailleurs, culpabiliser les chômeurs, modeler les jeunes à la sauce patronale, faire les poches des retraités, éliminer les syndicats des entreprises, abattre notre système de protection sociale et le Code du travail en les refondant.

Les premières ordonnances Macron, c'est moins, voire plus de droits pour les salariés et l'instauration du pouvoir absolu des patrons.

Un accord d'entreprise qui s'imposerait au contrat de travail et modifierait le temps de travail, les rythmes et sa rémunération.

Ce serait une remise en cause du SMIC, voire des grilles salariales existantes dans les entreprises… Le salarié refusant la modification de son contrat de travail serait licencié : *exemple vécu chez Adrexo à travers un avenant au contrat de travail.*

Plafonner les indemnités prud'homales.

C'est **permettre la budgétisation des licenciements par les entreprises à bas coût**

Généralisation du référendum à l'initiative des patrons.

C'est le chantage à l'emploi permanent afin que les salariés acceptent des droits et garanties revus à la baisse !

Fusions des institutions représentatives du personnel.

C'est la généralisation de la délégation unique et donc moins de droits et moins de moyens pour la défense des salariés et de leurs revendications. C'est l'éloignement des Représentants des Salariés des lieux de travail et la fin du Délégué Syndical, donc du syndicat dans l'entreprise et la mort des CHSCT.

Travail de nuit.

C'est la remise en cause des horaires du travail de nuit 21h/6h. C'est du traitement différencié de salarié puisque ceux de nuit seront comptabilisés de nuit à partir de 21h, mais ceux d'après-midi ou fin de journée ne le seraient pas jusque 21h15/21h30. C'est le cas des centres d'appels, centres de tri, centres de distribution colis et courriers que ce soit de La Poste ou Chronopost, DPD… ne plus les comptabiliser en temps de travail effectif, c'est augmenter la durée du travail au-delà de 35h.

CDI de chantier ou d'opération

C'est l'instauration du CDI à durée déterminée avec encore moins de droits que les CDD actuels.

Exemple :

- *Je suis distributeur à La Poste, Médiapost… ma tournée est supprimée ou réorganisée alors que mon contrat stipule que je suis sur cette tournée : mon contrat est terminé !*
- *Je suis Technicien chez Orange, mon contrat précise que j'interviens sur les installations du réseau Téléphonique Commuté (RTC). Le RTC doit prendre fin vers 2025 : mon contrat sera terminé !*
- *Je travaille chez SFR distribution, mon contrat précise que c'est à la boutique de Nice centre, la boutique ferme, mon contrat et terminé !*
- *Je travaille en centre d'appels Arvato, mon contrat précise pour Orange donneur d'ordre, Orange retire l'activité, mon contrat est terminé !*
- *Je suis cadre… mon contrat de travail stipule que je manage une équipe de « X » personnes. Si cette équipe est « repérimétrée »… mon contrat est terminé !*

MAIS LA FONCTION PUBLIQUE, LES SERVICES PUBLICS SONT AUSSI FRONTALEMENT ATTAQUÉS :

- Blocages des salaires avec le gel du point d'indice.
- Mise en place de la journée de carence.
- Suppression de 120 000 postes (50 000 dans la fonction publique d'Etat, 70 000 dans la Territoriale).
- Volonté de livrer aux appétits financiers des groupes privés, l'ensemble des missions de service public.

C'est également une nouvelle attaque contre la sécurité sociale. La baisse des cotisations sociales (chômage et maladie) « en échange » de la hausse de la CSG de 1.7 point, poursuit le démantèlement de la sécurité sociale. Depuis 1991, la transformation des cotisations en impôt est engagée, voulant intégrer l'assurance maladie dans le budget de l'Etat afin de pouvoir la livrer au secteur assurantiel. Pour les retraités et les fonctionnaires, c'est 200 euros minimum en moins par an.

Et ce n'est pas fini !

- Suppression de milliers d'emplois aidés qu'il faudrait transformer en emplois statutaires,
- Diminution des APL,
- Réforme de l'assurance chômage, du système de retraite, de la formation professionnelle.

Alors que le 12 septembre a montré la colère et la détermination du monde du travail à défendre notre modèle social, **NOUS POUVONS IMPOSER D'AUTRES CHOIX PAR L'ELARGISSEMENT ET L'AMPLIFICATION DE LA MOBILISATION** de tous les salariés, des retraités et privés d'emploi, de la jeunesse pour créer le rapport de force capable de reconquérir le progrès social.

Plus que jamais, l'argent existe pour répondre aux besoins sociaux, créer des emplois, augmenter les salaires et les pensions, développer des services publics de proximité répondant aux besoins de tous, reconquérir une sécurité sociale solidaire.

Dans cet objectif, dans le prolongement de la réussite de la 1ère journée de mobilisation du 12 septembre, l'Union Départementale CGT de Loir & Cher, dans l'unité, appelle tous les salariés, actifs, retraités et privés d'emploi, la jeunesse à se mobiliser sous toutes les formes ; grèves, débrayages, etc. :

le jeudi 21 septembre 2017,

veille de la présentation en conseil des ministres des ordonnances, et à se rassembler à :

- **11H00 à Blois** devant le Centre administratif (suivi d'une manifestation clôturée par un casse-croûte revendicatif devant la Préfecture.
- **11H00 à Romorantin** devant la Gare (suivie d'une manifestation clôturée par un casse-croûte revendicatif devant la sous-préfecture),
- **11H00 à Vendôme** Place de la Liberté.

Elle appelle également à se mobiliser sous toutes les formes possibles, y compris la grève :

le jeudi 28 septembre 2017,

où le 1er ministre sera présent au congrès de l'association des régions de France, pour annoncer, entre autre, les nouvelles mesures de restrictions budgétaires pour les collectivités locales et à participer à la manifestation régionale **à 15H00 place d'Arc à Orléans.**

Des transports collectifs sont organisés par la CGT de Blois, Vendôme et Romorantin (5€ de participation – s'inscrire à l'UD CGT : 02.54.45.48.08)

ENSEMBLE UNIS ET DÉTERMINÉS RECONQUÉRONS LE PROGRÉS SOCIAL.

Blois le 13/09/2017